Nations Unies A/66/375

Assemblée générale

Distr. générale
23 septembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 152 de l'ordre du jour
Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Modalités de financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

Note du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a, par sa résolution 1991 (2011), prorogé jusqu'au 30 juin 2012 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et décidé notamment que la MONUSCO prêterait son concours pour l'organisation et la tenue d'élections nationales, provinciales et locales, sous forme d'un appui technique et logistique, à la demande des autorités congolaises.

2. Le projet de budget de la MONUSCO pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, tel qu'il figure dans le rapport du Secrétaire général (A/65/744), s'élevait à 1 423 044 000 dollars brut et prévoyait le déploiement de 760 observateurs militaires, 19 815 membres des contingents militaires, 391 policiers des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 1 126 membres du personnel recruté sur le plan international, 3 073 membres du personnel recruté sur le plan national, 638 Volontaires des Nations Unies et 101 membres du personnel fourni par des gouvernements, y compris du personnel temporaire. Le projet de budget tient compte des dépenses afférentes aux effectifs de la Division de l'assistance électorale et des frais initiaux estimés de transport des fournitures et du matériel nécessaires pour les scrutins nationaux, soit 3 420 000 dollars.

3. Comme l'indique le paragraphe 16 du rapport sur le budget, bien que la Mission ait l'intention d'apporter un appui aux élections nationales en 2011/12 en assurant le transport par voie aérienne et terrestre du personnel et du matériel électoral, en restant autant que possible dans la limite des ressources disponibles, si

11-51348 (F) 041011 051011

Merci de recycler

d'importantes ressources supplémentaires s'avéraient toutefois nécessaires, après l'établissement de plans détaillés pour les élections, une demande de crédits supplémentaires serait présentée à l'Assemblée générale pour examen.

4. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 19 de son rapport sur le financement de la MONUSCO (A/65/743/Add.8), a noté que, d'après le rapport du Secrétaire général, si, une fois les plans détaillés établis, d'importantes ressources supplémentaires s'avéraient nécessaires, une demande de crédits serait présentée à l'Assemblée générale pour examen. Au même paragraphe, le Comité consultatif a également indiqué qu'il comptait que toute demande de crédits supplémentaires au titre de l'appui électoral serait présentée à temps pour que l'Assemblée générale puisse l'examiner selon les procédures établies.

5. Par sa résolution 65/296, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 1 416 926 000 dollars destinés à financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012. En attendant l'établissement des plans détaillés pour la tenue des élections, les ressources allouées ne comprenaient pas celles qui étaient nécessaires à l'appui logistique aux élections.

6. Le 30 avril 2011, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé que les élections présidentielles et les élections à l'Assemblée nationale auraient lieu en même temps le 28 novembre 2011, que les élections législatives provinciales auraient lieu le 25 mars 2012 et qu'elles seraient suivies d'élections indirectes pour la deuxième chambre du Parlement, le Sénat, le 4 juillet 2012. Le processus d'inscription sur les listes électorales, qui devait être terminé le 30 juin 2011, s'est achevé le 17 juillet 2011. La répartition des sièges dans les assemblées nationale et provinciales, qui se fonde sur les résultats du processus d'inscription, a été approuvée par le Parlement et promulguée par le Président de la République démocratique du Congo le 17 août 2011. La CENI mettra la dernière main à l'enregistrement des candidats le 27 septembre 2011. Il y a actuellement 11 candidats à l'élection présidentielle et plus de 17 000 candidats aux élections à l'Assemblée nationale.

II. Ressources nécessaires à la MONUSCO aux fins de l'appui électoral pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

7. Sur la base du calendrier électoral et pour faire suite à la demande du Gouvernement de la République démocratique du Congo, des ressources supplémentaires d'un montant de 74,6 millions de dollars seront nécessaires pour l'appui logistique aux deux élections prévues en novembre 2011 et mars 2012. Les prévisions de dépenses permettraient le déploiement d'aéronefs supplémentaires pour le transport du matériel électoral par voie aérienne et le transport des agents et observateurs électoraux, ainsi que le paiement des frais de transport commercial supplémentaires du matériel électoral par voie fluviale et routière de Kinshasa vers les principaux pôles et sous-pôles électoraux. En outre, les prévisions de dépenses couvriraient l'établissement d'entrepôts dans les principaux pôles électoraux. La distribution du matériel électoral des sous-pôles vers leur destination finale serait prise en charge par la CENI.

8. La fourniture d'un appui logistique à la tenue des deux élections, conformément à la résolution 1991 (2011) du Conseil de sécurité, constitue un élément supplémentaire du mandat de la MONUSCO pour la période 2011/12, pour lequel aucune disposition pertinente n'a été prise dans le budget approuvé. Compte tenu du montant brut précédemment approuvé par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 65/296 pour le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2011/12, à savoir 1 416 926 000 dollars, le montant total des ressources nécessaires à la MONUSCO pour cet exercice s'élèverait à 1 491 486 100 dollars brut, soit un accroissement de 74 560 100 dollars brut (voir tableau ci-après).

Tableau
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012.)

Catégorie	*Montant alloué (1)*	*Dépenses d'appui électoral (2)*	*Dépenses totales (3) = (1) + (2)*
Militaires et personnel de police			
Observateurs militaires	48 473,5	–	48 473,5
Contingents	437 930,4	–	437 930,4
Police des Nations Unies	22 217,1	–	22 217,1
Unités de police constituées	22 440,1	–	22 440,1
Total partiel	**531 061,1**	**–**	**531 061,1**
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	202 503,3	–	202 503,3
Personnel recruté sur le plan national	69 752,5	–	69 752,5
Volontaires des Nations Unies	30 369,7	–	30 369,7
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	11 579,7	–	11 579,7
Total partiel	**314 205,2**	**–**	**314 205,2**
Dépenses opérationnelles			
Personnel fourni par des gouvernements	4 776,8	–	4 776,8
Observateurs électoraux civils	–	–	–
Consultants	236,8	–	236,8
Voyages	10 408,4	–	10 408,4
Installations et infrastructures	130 939,7	481,6	131 421,3
Transports terrestres	37 493,9	–	37 493,9
Transports aériens	276 703,2	62 575,1	339 278,3
Transports maritimes ou fluviaux	1 868,6	–	1 868,6
Communications	42 488,2	–	42 488,2
Informatique	12 997,2	–	12 997,2
Services médicaux	15 003,5	–	15 003,5
Matériel spécial	6 145,8	–	6 145,8

Catégorie	*Montant alloué (1)*	*Dépenses d'appui électoral (2)*	*Dépenses totales (3) = (1) + (2)*
Fournitures, services et matériel divers	31 097,6	11 503,4	42 601,0
Projets à effet rapide	1 500,0	–	1 500,0
Total partiel	**571 659,7**	**74 560,1**	**646 219,8**
Montant brut	**1 416 926,0**	**74 560,1**	**1 491 486,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	31 980,5	–	31 980,5
Montant net	**1 384 945,5**	**74 560,1**	**1 459 505,6**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	**2 904,4**	**–**	**2 904,4**
Total	**1 419 830,4**	**74 560,1**	**1 494 390,5**

9. Les dépenses supplémentaires prévues de 481 600 dollars au titre des installations et infrastructures concernent la création de 15 entrepôts dans les 13 principaux pôles électoraux destinés à l'entreposage d'environ 17 000 tonnes de matériel électoral pour les élections nationales et provinciales.

10. Les dépenses supplémentaires prévues de 62 575 100 dollars au titre des transports aériens concernent principalement les coûts de location et de fonctionnement des 20 avions au total qu'il est prévu de déployer (6 aéronefs à voilure fixe et 14 hélicoptères) pour la période allant de novembre 2011 à avril 2012 pour la distribution du matériel électoral de Kinshasa et Lubumbashi vers 13 grands pôles électoraux et 197 sous-pôles répartis dans l'ensemble du pays ainsi que le transport de quelque 3 300 agents et observateurs électoraux. Les estimations de coûts comprennent 15,6 millions de litres de carburant d'aviation coûtant en moyenne 1,13 dollar le litre.

11. Les dépenses supplémentaires prévues de 11 503 400 dollars au titre des fournitures, services et matériel divers concernent le transport commercial et la distribution du matériel électoral par voie routière et fluviale de Kinshasa vers 13 grands pôles électoraux et 197 sous-pôles répartis dans l'ensemble du pays et tiennent compte du montant de 3 420 000 dollars prévu précédemment par l'Assemblée générale à cet effet dans sa résolution 65/296.

III. Décisions devant être prises par l'Assemblée générale

12. **L'Assemblée générale devra, pour ce qui est du financement de la MONUSCO, ouvrir un crédit de 74 560 100 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012, et le mettre en recouvrement, qui viendra s'ajouter au montant de 1 416 926 000 dollars précédemment approuvé et mis en recouvrement pour le fonctionnement de la MONUSCO pour le même exercice au titre des dispositions de la résolution 65/296 de l'Assemblée générale.**